

Discours de Jan O. Karlsson (8 mars 2000)

Légende: Discours de Jan O. Karlsson, Président de la Cour des comptes européenne, prononcé le 8 mars 2000 à l'occasion de la prestation de serment de quatre nouveaux membres de la Cour.

Source: La Cour des comptes, Discours. Discours de Jan O. Karlsson, Président de la Cour des comptes européenne, à l'occasion de la prestation de serment de quatre nouveaux Membres de la Cour, Luxembourg, le 8 mars 2000. [EN

1/3

LIGNE]. [Luxembourg]: Cour des comptes européenne, [12.03.2001]. Disponible sur

http://www.eca.eu.int/FR/press_room.htm. **Copyright:** Cour des comptes européenne

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jan_o_karlsson_8_mars_2000-fr-cd8d5a33-a588-4077-b596-

a309a7337538.html

Date de dernière mise à jour: 24/10/2012

24/10/2012



Discours de Jan O. Karlsson, Président de la Cour des comptes européenne, à l'occasion de la prestation de serment de quatre nouveaux Membres de la Cour

Luxembourg, le 8 mars 2000

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Membres de la Cour, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, la Cour des comptes européenne renouvelle en partie sa composition. Quatre Membres, Messieurs Clemente, Mohr, Salmi et moi-même, ont vu leur mandat renouvelé. Quatre nouveaux Membres, Madame Geoghegan-Quinn, Messieurs Reynders, Fabra Vallés et da Silva Caldeira ont rejoint notre institution et conformément aux traités, vont faire leur prestation de serment devant la Cour de Justice.

Avant toute chose, je voudrais rendre hommage à nos quatre collègues sortants: Barry Desmond, Patrick Everard, Armindo Sousa Ribeiro et Antoni Castells. Ils ont participé avec toutes leurs compétences et leur dynamisme à la consolidation de notre Institution dans une période décisive qui a vu l'accroissement de ses tâches et de ses responsabilités. Je les en remercie vivement et leur adresse mes meilleurs vœux pour le futur.

Proposés par les États membres, mais désignés à l'unanimité par le Conseil, les Membres de notre Institution voient au préalable leurs qualifications examinées par le Parlement, qui émet un avis à ce sujet.

Toute la procédure de nomination marque la volonté du législateur de préserver, dans l'intérêt général des Communautés, et contre toute ingérence des États ou d'intérêts particuliers, la vocation d'expertise indépendante de la Cour.

La prestation de serment de ce jour est le point culminant de cette procédure.

Comme vient d'indiquer le Président, Monsieur Rodriguez Iglesias, que cet engagement soit pris devant la Cour de Justice met en exergue l'importance qu'il revêt et la dimension de la Communauté européenne en tant que Communauté de droit.

A titre personnel, je dois avouer que c'est encore plein d'émotion et de souvenirs que je me retrouve devant cette assemblée solennelle où j'ai prêté serment en mars 1995. Je pense que ce doit être également le cas pour mes collègues.

Le serment que nous prestons va bien au-delà d'une simple exigence normative. Chaque Membre de notre institution s'engage personnellement vis-à-vis des citoyens européens, mais en même temps, en raison du caractère collégial qui caractérise son organisation, il engage aussi l'Institution tout entière. C'est dire l'importance que revêt la cérémonie d'aujourd'hui. Elle prend tout son sens dans le contexte actuel, où les événements encore récents, en particulier la démission de la précédente Commission, ont placé le contrôle des finances publiques européennes au premier plan de l'actualité politique et médiatique. Cela signifie pour notre Institution une plus grande responsabilité, et donc, encore plus d'engagement, plus de qualité et de rigueur dans l'accomplissement de ses tâches.

La Cour des comptes n'est pas appelée à gérer directement les politiques et les Fonds européens. Son travail de contrôle doit toutefois pouvoir contribuer à l'amélioration de la qualité de cette gestion. Pour ce faire, ses rapports ne peuvent se contenter d'être une simple énumération critique de dysfonctionnements, d'erreurs ou d'irrégularités.

Ils doivent aussi constituer un outil utile pour les institutions gestionnaires et les autorités de décharge, en contenant des observations et recommandations qui les aident à prendre des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité de la gestion à tous les niveaux.

C'est ce challenge qui nous attend dans le prochain futur et auquel je demande donc à nos quatre nouveaux

2 / 3 24/10/2012



collègues de s'associer. L'opinion publique attend des preuves concrètes de la transparence et du bon fonctionnement de nos institutions européennes.

Soyez convaincus que la volonté de ce nouveau collège de la Cour des comptes sera d'œuvrer en ce sens, afin de raviver la confiance des citoyens européens dans le futur de l'Union.

Monsieur le Président, je remercie la Cour de justice de m'avoir permis de prendre la parole lors de cette audience.

Je suis convaincu que l'excellence qui caractérise les relations entre nos deux institutions ne se démentira pas, et que les échanges de vues fructueux que nous avons régulièrement, continueront et en seront le gage.

3/3

Seul le discours prononcé fait foi

Embargo: 8 mars 2000 à 18 heures

24/10/2012